

## ACTUALISATION DU BILAN PSYCHOMOTEUR

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Les dernières nouveautés dans les outils standardisés d'évaluation : présentation, expérimentation, cotation et interprétation,
- Lien entre les concepts sur les théories du contrôle moteur et de l'apprentissage moteur et les principaux troubles psychomoteurs (TAC, TDA/H, Dysgraphie),
- Les dernières recommandations internationales en terme d'évaluation et de prise en charge,

*La formation peut être adaptée et personnalisée en fonction du public.*

### PUBLIC CIBLÉ

Psychomotriciens en exercice

*Prérequis : Professionnels travaillant auprès d'enfants et d'adolescents, aucun prérequis exigé quand à la connaissance des outils et leur pratique*

### ANIMATION PÉDAGOGIQUE

- **MADIEU Emmanuel**, psychomotricien, SMPEA Peyre-Plantade, CHRU Montpellier
- **NESENHORN Jessica**, psychomotricienne, SMPEA St Eloi, CHRU Montpellier

### RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

- **PURPER-OUAKIL Diane**, PU – PH, Pédiopsychiatre, CHRU Montpellier

### PROGRAMME

- Introduction aux théories statistiques métriques
- Présentation des nouveaux tests utilisés lors du bilan psychomoteur

- Test de coordination motrice : Mouvement Assessment Battery Test for Children ou MABC 2 (3-16 ans), Test of Gross Motor Development ou TGMD-2
- Test NESPY I et II : focus sur les fonctions sensori-motrices et traitements visuospatiaux (3-16 ans)
- Échelle d'évaluation de l'écriture BHK (primaire, collège)
- Relation inter-tests : organisation et comparaison des résultats issus des différents outils et mise en lien avec les troubles psychomoteurs,

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exposés théoriques ; Vidéo-projections et Films ; Mises en situation pratique Études de cas ; Liste de ressources bibliographiques

### MODALITES D'EVALUATION DE L'ACTION :

- QCM
- Questionnaire de satisfaction

### FORMALISATION A L'ISSUE DE LA FORMATION :

- Attestation

---

**Durée** : 2 journées soit 14 heures

**Dates** : 7 et 8 février 2019

**Nombre d'inscrits** : 25 personnes maximum

**Lieu** : Locaux de l'Afree - Montpellier

**Coût** : institutions et/ou par l'employeur : 460,00€ - professions libérales et/ou à titre individuel : 360,00€